

LA GALE



Qu'est-ce que la GALE ?

La gale est une infection cutanée due à un parasite invisible à l'œil nu appelé « sarcopte ». Ce parasite se loge et circule sous la peau en creusant des petits tunnels appelés sillons.

Quels sont les signes:

Il existe plusieurs formes de gale :

- **La gale commune**, la plus fréquente, se manifeste par des démangeaisons intenses qui surviennent surtout la nuit, au niveau de certaines parties du corps, en particulier les plis (entre les doigts, poignets, coudes...)

- **La gale profuse** se caractérise par l'étendue des signes cutanés sur l'ensemble du corps. Elle s'observe plus particulièrement chez les personnes immunodéprimées et les personnes âgées et est souvent la conséquence d'un diagnostic tardif.

Si un de ces signes apparaît, consultez un médecin ou demander un avis à un dermatologue



Mode de transmission:

La contamination se fait par contacts directs et prolongés peau à peau avec une personne atteinte de la gale ou, exceptionnellement, par contacts indirects avec des tissus très contaminés (linge de corps, draps). Les premiers signes apparaissent une à six semaines après la contamination : une personne peut donc être contagieuse sans le savoir pendant cette période d'incubation.

La gale commune est peu contagieuse, contrairement à la gale profuse, très contagieuse



La solution hydro alcoolique n'est pas efficace contre le parasite de la gale. Procéder au lavage des mains à l'eau et au savon avant friction.

Traiter la personne atteinte et ses contacts proches*

Le diagnostic de gale doit être confirmé par un médecin qui prescrira le traitement adapté.

Il existe deux traitements contre le parasite de la gale:

- Un traitement local (crème, émulsion, spray)
- Un traitement oral l'ivermectine® (en comprimé) à prendre à jeun.

Le traitement est à renouveler huit jours plus tard. Après le traitement, les démangeaisons peuvent persister une ou deux semaines sur les zones déjà touchées, sans pour autant être un signe d'échec du traitement. Au-delà, il est conseillé de revoir son médecin.

Traiter l'environnement

Un nettoyage classique quotidien des locaux et du mobilier doit toujours être réalisé.

La pulvérisation d'un acaricide sera à envisager et indispensable pour le traitement des: coussin, fauteuil tissu, etc.

L'usage d'un nettoyeur vapeur est une alternative efficace pour traiter l'environnement.

Il n'y a pas de risque de contamination par les surfaces lisses (vaisselle, couverts, tables, stylos, téléphone, etc).

Traiter le linge de la personne atteinte et de ses contacts proches*

Le linge sera traité dès le lendemain du traitement médical. Il s'agit du linge de lit, du linge de toilette ainsi que des vêtements portés dans les trois jours précédents pour la gale commune, huit jours pour la gale profuse.

Deux techniques existent en fonction de la nature du linge :

1. Linge lavable à 60°C (linge de toilette, draps, taies d'oreillers, essuie-mains...) : lavage en machine à 60°C avec les produits de lavage habituels
2. Linge non lavable à 60°C (vêtements, couvertures, couettes, oreillers...) : désinfection avec un produit acaricide de type "APAR®" "Ascaflash®" acheté en pharmacie, à utiliser dans une pièce aérée et loin de toute flamme. Pulvériser sur chaque pièce de linge, mettre le linge dans un sac plastique, le fermer et laisser agir le temps indiqué, laver en machine.
3. À défaut de produit acaricide, le linge non lavable à 60°C peut être mis dans des sacs plastiques fermés au moins quatre jours pour la gale commune, au moins huit jours pour la gale profuse, à une température supérieure à 20°C.

 **Les produits acaricides ne doivent pas être manipulés par ou en présence d'une personne asthmatique. Porter un masque Chirurgical**

* Contacts proches : personnes ayant des contacts cutanés prolongés avec une autre personne atteinte de gale (vivant sous le même toit, ayant des relations sexuelles, apportant des soins, tel que les soins de nursing etc.)

Isoler la personne

Mise en place des précautions complémentaires spécifiques

Isoler la personne en chambre seule.

Revêtir les équipements de protection individuelle avant de d'entrer dans la chambre (surblouse manches longues à usage unique, gants à usage unique, tablier plastique à usage unique si soin souillant/mouillant)

Mettre dans la chambre du savon liquide et essuies mains à usage unique, le sac hydrosoluble pour le linge , un sac DASRI pour les déchets et un flacon de solution hydro alcoolique .

Procéder au lavage des mains eau + savon suivi d'une friction à la solution hydro alcoolique au retrait des équipements et **avant** la sortie de la chambre. Prévoir de dédier du matériel de soin (brassard tension, thermomètre etc...) et le désinfecter à la sortie de la période d'isolement.

Protéger les visiteurs

Limiter fortement les visites extérieurs et les entrées/sorties de chambre

Mettre les équipements de protections individuelle (surblouse manches longues, gants à usage unique). Faire procéder au lavage des mains eau + savon et friction avant la sortie de chambre au retrait des équipements.

Ne pas réaliser de contact cutané avec le résident, ne pas s'asseoir sur le lit et ne pas utiliser les toilettes du résident.

Maintenir les mesures jusqu'à la levée de l'isolement sur prescription médicale

Si besoin, contacter le RTH Anjelin si besoin: 02.41.35.49.36